



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Paris, le 14 janvier 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dix conseils pour adapter sa conduite routière à la situation hivernale

Le coup de froid annoncé par Météo France est un appel à la vigilance pour tous les usagers de la route. Les températures négatives, la neige en plaine, le risque de verglas et la baisse sensible de la luminosité le jour sont des situations que chaque usager de la route doit anticiper pour effectuer ses déplacements en toute sécurité. Voici les dix conseils de la Sécurité routière pour traverser cette période très particulière.

1) Consulter les prévisions météorologiques et de circulation

Avant de partir, il est indispensable de **bien s'informer** sur les conditions de trafic et sur les conditions météorologiques : www.bison-fute.gouv.fr¹ Pendant le trajet, **suivre les conseils de prudence** diffusés sur les ondes et sur les panneaux à messages variables.

- **Conditions de conduite délicates** : du verglas localisé ou de la neige en faible épaisseur rendent les routes particulièrement dangereuses. **Il faut être très vigilant.**
- **Conditions de conduite difficiles** : du verglas ou de la neige généralisée risquent de bloquer le trafic. **Il convient de différer son déplacement.**
- **Conditions de conduite impossibles** : des conditions météorologiques très dures, voire exceptionnelles, rendent la circulation impossible. **Il ne faut pas partir.**

2) Vérifier la pression des 4 pneus

En hiver, la pression des 4 pneus doit être vérifiée « à froid » car celle-ci varie en fonction de la température extérieure. Plus la température est basse, plus la pression mesurée est faible. Il convient de rajouter 0,2 bar à froid à la pression recommandée.

3) Privilégier les pneus hiver

Dès que la température moyenne est inférieure à 7°C, il est conseillé d'utiliser des pneus hiver. Adaptées à toutes les conditions hivernales, leur gomme plus tendre et leurs sculptures plus profondes, améliorent l'adhérence et le freinage. Il est indispensable d'équiper les 4 roues afin de conserver un niveau d'adhérence similaire à l'avant et à l'arrière. Les pneus à clous ou à crampons peuvent être montés dès la mi-octobre et démontés vers la mi-mars. La vitesse de ces véhicules ainsi équipés est limitée à 90 km/h.

¹ Pour l'ensemble du réseau routier national consultez le site www.bison-fute.gouv.fr ou appelez le 0800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe).

4) En montagne, mettre des chaînes

Les chaînes à neige sont autorisées sur les routes enneigées. Elles sont obligatoires sur certains axes routiers en présence du panneau suivant :



B26
Chaînes à neige obligatoires
sur au moins deux roues
motrices

Les chaînes modifient la conduite. Il est conseillé de réduire fortement sa vitesse et de ne pas dépasser 50 km/h. Il est prudent de faire un essai de montage avant le départ. Il est indispensable de se garer à l'écart de la chaussée pour le montage (sur autoroute, il ne faut en aucun cas pratiquer cette opération sur la bande d'arrêt d'urgence).

5) Tester les éléments sensibles au froid

La batterie, le système d'allumage et d'alimentation sont des éléments sensibles au froid qu'il convient de faire tester avant de prendre la route. Il faut vérifier également le niveau du liquide lave-glace antigel et la qualité des balais d'essuie-glace qui se dégrade encore plus sous l'effet du givre.

6) Emporter un « kit de survie » au froid...

Circuler en cas de températures négatives c'est s'exposer à un certain nombre de situations difficiles en cas d'arrêt forcé. Il est donc très sage d'avoir avec soi des accessoires complémentaires qui peuvent s'avérer fort utiles : une raclette pour gratter un pare-brise givré, un chiffon pour nettoyer des vitres embuées et des phares souillés, des ampoules de rechange, une lampe de poche, des vêtements chauds, une couverture de survie et de l'eau en quantité en cas d'immobilisation prolongée.

7) Bien voir et être bien vu

En hiver, quelle que soit l'heure de la journée, la luminosité est globalement plus faible et la perception de l'environnement plus difficile. Il faut donc être particulièrement attentif aux usagers vulnérables (conducteurs de bicyclette, souvent mal éclairés, conducteurs de deux-roues motorisés ou piétons généralement vêtus de sombre en cette saison). Si la visibilité est inférieure à 50 mètres, la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h, quel que soit l'état de la chaussée. Il convient également d'allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante pour être bien vu par les autres usagers.

8) Rouler lentement et à bonne distance

Par temps de grand froid, il faut rouler lentement et donc prévoir plus de temps pour se déplacer : très souvent, les dérapages ont lieu lorsque le conducteur roule trop vite compte tenu de l'état de la chaussée.

9) Allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple

Sur chaussée glissante, il ne faut pas hésiter à allonger de façon significative les distances de sécurité. Les dépassements intempestifs, les accélérations soudaines ou les freinages brusques sont autant de risques de perte de contrôle du véhicule en cas de verglas.

10) Ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

Le dépassement d'un engin de service hivernal en action est interdit à tout véhicule motorisé.

www.securite-routiere.gouv.fr
www.bison-fute.gouv.fr

Contacts presse Sécurité routière :

Jean-Noël FOURNIER : 01 40 81 78 84 / 06 87 67 56 40

Jean-Marie CHAUDRON : 01 40 81 80 69